



1860 : Lavigerie est accusé par le Journal Le Moniteur de collaboration et compromission avec le gouvernement au Moyen Orient. Lavigerie demande le témoignage de tous les évêques orientaux catholiques en sa faveur.

1889 : Hirth est préconisé vicaire apostolique du Nyanza.

1890 : Création du Vicariat Apostolique du Sahara et Soudan. Lavigerie n'est plus Délégué apostolique mais Vicaire apostolique du Sahara et Soudan.

Lettre au pape Léon XIII sur ses initiatives apostoliques en Tunisie (14 décembre 1882)

Très Saint Père,

Un juste sentiment de discrétion et de défiance de moi-même m'empêche de m'adresser à votre Sainteté aussi souvent que je le désirerais, pour ne pas lui prendre un temps précieux. L'approche des fêtes de Noël, en m'imposant un devoir de respect et de reconnaissance, me délivre de cette crainte, et je vous demande la permission, très Saint Père, après m'être agenouillé en esprit devant vous pour recevoir votre bénédiction paternelle, d'exprimer à votre Sainteté mes vœux les plus ardents pour la conservation de ses jours précieux et pour le bonheur de son pontificat. J'ose aussi, très Saint Père, réclamer le secours de vos prières pour les missions difficiles que je remplis en Afrique et pour notre pauvre France à laquelle j'appartiens par mon origine.

En Afrique, très Saint Père, les choses ont continué à suivre leur cours naturel. Les missions de l'intérieur sont en progrès. La France a de plus en plus affirmé son autorité en Tunisie. Avant de laisser monter le nouveau Bey sur le trône, on lui a fait signer un traité secret qui le met complètement entre les mains de notre gouvernement, même pour les détails de l'administration, et il ne conserve plus qu'une autorité purement nominale.

Je dois dire que le gouvernement français qui persécute souvent l'Église et le clergé en France, continue de les protéger en Tunisie. Toutes les œuvres catholiques y ont fait cette année des progrès marquants. Au lieu des quatorze prêtres catholiques que j'avais trouvés dans la régence, nous en avons aujourd'hui cinquante-trois, sans compter vingt-six séminaristes ou scolastiques qui y font leurs études pour le sacerdoce.

J'ai pu introduire dans le pays sept congrégations religieuses nouvelles. Mes établissements destinés au culte, à l'habitation du clergé et à celle de l'évêque sont suffisants. Enfin, toutes les dépenses faites par moi jusqu'ici et qui se montent à plus de 1.200.000 francs sont payées jusqu'au dernier centime, et je suis en outre propriétaire de terrains qui ont une valeur réalisable de plus d'un million. Je ne parle pas d'une grande loterie que le gouvernement français a bien voulu autoriser sur ma demande et qui doit me donner en outre quatre millions pour les établissements de bienfaisance et de culte. Cette loterie est en cours d'émission et ne nous donnera ses résultats que plus tard.

J'entre dans ces détails, très Saint Père, parce que votre Sainteté a probablement eu l'écho des attaques dont j'ai été l'objet de la part de la minorité de notre Chambre des députés ; j'y ai trouvé des ennemis de deux sortes : les radicaux libres penseurs, qui voient naturellement avec peine la religion s'établir en Tunisie d'une manière puissante, et, ce qui est plus attristant, les légitimistes et même les catholiques qui, uniquement pour faire acte d'opposition au gouvernement qui a pris le protectorat de la Tunisie, se déclarent contre lui, même lorsqu'il s'agit des intérêts les plus évidents de la religion. C'est ce qui vient d'arriver dans la discussion du budget des cultes, où Mgr Freppel lui-même n'a pas rougi d'entraîner une partie de la droite pour l'empêcher de voter les crédits qui nous étaient alloués.

Que votre Sainteté me permette, très Saint Père, de la féliciter de la haute sagesse et de la patience avec lesquelles elle traite notre pauvre pays. Elle voit combien une si prudente politique répond aux besoins de l'Église dans notre pays. Grâce à elle, toutes nos institutions vitales sont encore debout ; elles seraient depuis longtemps anéanties si on avait voulu suivre les conseils de certains esprits ardents qui, pour amener plutôt la ruine de la République, ne craignaient pas de risquer l'existence même de la religion.

